

# BULLETIN n° 40 - Juillet 2000

## SOMMAIRE

Editorial – Convaincre !

Règles d'urbanisme applicables

Lettre du 24 juin à la municipalité

POINT sur la VILLA NOTRE-DAME

PATRIMOINE et TOURISME

DIVERS :

1- Les travaux d'aménagement du centre-bourg

2- Le refus du bétonnage à Piégu

3- L'équipe COUSTEAU à Dahouët

4- Schémas d'aménagement pour Dahouët

5- Protection du littoral: Le Bistrot de la Mer

Le MIEUX. ..et le moins bien !

1- Verdure et fleurissement

2 - Le parc de La Moinerie

3 - Le parking du Guémadeuc

4- La sécurité des piétons rue du Piégu rue Clemenceau

5- La signalisation - Où est le Point I ?

---

## EDITORIAL - CONVAINCRE

"Subir ou Convaincre" : la devise de l'AVA est rappelée sur la page de couverture de chaque bulletin.

L'AVA n'a que le pouvoir de convaincre.

Elle a donc le devoir de le faire.

Sous le titre "Réfléchir, Proposer, Intervenir" , le dernier bulletin rappelait et précisait comment le Conseil conduit la tâche que les adhérents lui ont confiée et sont appelés à lui confier à nouveau le mois prochain, en allant plus loin dans la définition des objectifs.

Il manquait le mot "convaincre".

En effet, il ne suffit pas de proposer, il faut convaincre, et la finalité de toute intervention positive est de convaincre.

A défaut d'avoir su ou pu convaincre, il faut parfois s'opposer à une décision; mais, c'est un constat d'échec.

Si, de ce point de vue, la demande d'annulation du POS de 1994 était pour nous un constat d'échec, le jugement déclarant illégal ce POS a permis aux partenaires de reprendre la réflexion, et nous donne à nouveau un temps pour convaincre.

Y a-t-il aujourd'hui quelque marque de l'action de l'AVA dans les méthodes, les projets et les décisions de la municipalité ?

Nous le croyons.

Mais nous ne recherchons de marque spectaculaire de cette action, et ne revendiquons pas un rôle qui n'est pas le nôtre !

Le bulletin de mai rappelait l'action spectaculaire menée par l'AVA pour faire échouer un projet de port à Dahouët, qui lui avait paru monstrueux. L'action avait été un succès.

Mais ce type d'action, qui permet d'aboutir à un résultat très rapide, ne peut être menée que dans des cas exceptionnels.

Le travail permanent que nous avons à faire est beaucoup plus ingrat, lent, difficile, et il vise à se dépouiller du résultat obtenu.

Convaincre, en effet, c'est se dépouiller de l'idée ou du projet qu'on a soutenus, puisqu'il s'agit que le partenaire décideur les fasse totalement siens sans que resurgissent les diverses sources de la décision.

Aujourd'hui, il s'agit de construire un autre projet pour Dahouët ; tâche très difficile qui exige le

concours de partenaires qui ont inévitablement au départ des points de vue différents, des besoins parfois opposés, des vues à terme plus ou moins longues, et des appréciations qualitatives différentes.

Dans la manière dont le Maire a décidé de mener la réflexion sur l'avenir de Dahouët, il y a sans doute la marque d'une certaine influence des idées que soutient l'AVA.

Ailleurs aussi, notamment à propos de la loi "Paysage » dont on peut espérer voir l'esprit entrer dans l'élaboration du pas, l'AVA a effectué sa mission de convaincre.

La trace peut s'en perdre.

Chacun, à sa place, aura joué son rôle !

## PATRIMOINE ET TOURISME.

Les grands monuments de notre passé -essentiellement châteaux, cathédrales et autres monuments religieux- considérés comme "monuments historiques à sauvegarder": la notion en est apparue dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ils ont naturellement constitué les premiers éléments du "patrimoine national": notion bien plus récente, très évolutive, dont le champ s'étend indéfiniment -sans doute aujourd'hui avec quelque excès- aux sites naturels et urbains, et désormais à toute trace construite d'un passé bien plus modeste; on parle alors de patrimoine régional et local dont la sauvegarde et la mise en valeur sont fréquemment laissées à l'initiative de petites associations attachées au terroir.

Dans tous les cas, il s'agit d'un regard sur le passé, figé dans l'histoire: la grande histoire des hauts faits nationaux, ou la petite histoire de la vie quotidienne des paysans.

Le bulletin précédent (voir l'article "Le Visage du Patrimoine") présentait une critique de cette notion de "patrimoine à protéger", en s'inspirant de l'opposition entre histoire et mémoire, entre un passé figé dans l'histoire et un passé vivant dans le présent.

L'UNESCO a inventé il y a plus de trente ans la notion de "l'universalité du patrimoine mondial". Outre la critique abstraite que certains font de cette prétention à un universalisme désincarné qui n'existe pas, des urbanistes regrettent de voir ce patrimoine mis en valeur dans la représentation figée d'une culture morte. Ils citent le cas de Prague, très prestigieux et par là très touristique, qui tend à se figer dans le décor qu'on lui refait, et à devenir un pur objet de tourisme.

Un expert international du tourisme culturel que cite la revue "Urbanisme" dans un dossier "Patrimoine et Tourisme" écrit à propos des rapports ambigus entre l'un et l'autre :

*« L'économie s'est emparée du patrimoine, et le tourisme a été le cheval de Troie de cette redoutable conquête. Pour lui les monuments, sites, musées se sont trouvés contraints de bien vouloir manifester leur capacité à produire des retours d'investissement performants, à atteindre dans les meilleurs délais les équilibres d'exploitation souhaités. . . »*

Le tourisme tend à parer ce patrimoine pour lui donner les attraits de la grandeur universelle ou du folklore local.

Les risques de cette exploitation ne concernent pas que les hauts lieux prestigieux.

*« Au contraire des formes froides surgies de nulle part que propose un modèle réputé moderne, le touriste est porté aux spécificités indigènes. . . Avec l'abaissement du coût des transports, des attractions majeures comme la mer ou la neige sont devenues accessibles un peu partout dans le monde. Des différences essentielles, qui peuvent attacher le client, tiennent au traitement des sites et au caractère qu'on a bien voulu donner à l'environnement ».*

C'est dans la réussite de ce traitement des "spécificités indigènes", pour lequel il existe un savoir-faire efficace, que résident les dangers d'une surexploitation touristique :

- le danger de "forcer le trait",
- le danger de dépasser la "capacité de charge".

On trouve maints exemples du danger de "forcer le trait" : reconstitution de leur "façade" aux vestiges du passé, plus spectaculaire qu'authentique; "mise en valeur" de quartiers historiques ou de certains villages, notamment dans le traitement des espaces publics, avec une recherche du pittoresque.

Ce danger est d'autant plus insidieux que le touriste adhère à cette emphase qui lui rend plus "lisible" le patrimoine ainsi paré.

L'autre risque est celui de perdre de vue que

*"le développement touristique se fait à partir de, avec et pour "la population locale." (charte - "Un autre regard le Tourisme" Berlin 1986).*

« Nous limitons à ce qui est souhaitable, sans nous laisser aller à tout ce qui serait faisable » (même charte).

Il faut réfléchir sur la "capacité de charge" des zones touristiques pour garantir à la fois la qualité de l'expérience des visiteurs et celle de la vie quotidienne des habitants.

Enfin,

*« un bien culturel n'appartient à proprement parler au "patrimoine d'une communauté" que dans la mesure où il reste vivant, c'est-à-dire riche de sens et de culture, mais aussi d'usage pour ses héritiers qui doivent donc en être non seulement les conservateurs mais aussi les principaux utilisateurs. »*